

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU SAINT-QUENTINOIS

*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MARDI 23 JUIN 2020

A L'APPEL

Sont présent(e)s :

M. Xavier BERTRAND, Mme Frédérique MACAREZ, M. Jean-Marc WEBER, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Michel BONO, Monsieur Hugues DEMAREST, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Alain RACHESBOEUF, M. Arnaud PROIX, Mme Virginie ARDAENS, Monsieur Patrick JULIEN, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Luc COLLIER, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Stéphane LINIER, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Christophe FRANCOIS, M. Damien SEBBE, M. Philippe LEMOINE, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, M. Dominique FERNANDE, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe CARAMELLE, M; Louis SAPHORES, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST.

Membres de l'exécutif non votants : Mme Denise LEFEBVRE, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Louis GARDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, Mme Rose-Marie BUCEK représenté(e) par M. Philippe LEMOINE, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Françoise JACOB.

Absent(e)s :

M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

1 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

Le Conseil désigne M. Louis SAPHORES comme secrétaire de séance et M. Matthieu GRESSIER, Directeur Général des Services, comme secrétaire auxiliaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 1 voix contre, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christophe FRANCOIS.

Rapporteur : M. Le Président

2 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Approbation du procès-verbal du 2 mars 2020.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la dernière réunion du 2 mars 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 62 voix pour et 6 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Gérard FELBACQ, M. Yves DARTUS, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON.

Rapporteur : M. Le Président

3 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Détermination des règles d'organisation de la séance du Conseil communautaire par visioconférence.

Le Conseil décide d'approuver le règlement pour l'organisation de la tenue de l'assemblée délibérante à distance.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

4 - ADMINISTRATION GENERALE - Présentation du rapport annuel de la DSP BUL.

Le Conseil décide d'adopter le rapport annuel 2019, produit par la société Vert Marine, délégataire de service public en charge de la gestion de la Base Urbaine de Loisirs.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Gérard FELBACQ, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Yves DARTUS, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON.

Rapporteur : M. Le Président

5 - FINANCES - Décision modificative n°1 - Budget principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'adopter la décision modificative n°1 ;

2°) de charger le Président des actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

M. Stéphane LINIER ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON

Rapporteur : M. Le Président

6 - FINANCES - Décision modificative n°1 - Budget annexe eau potable de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

- 1°) d'adopter la décision modificative n°1 ;
- 2°) de charger le Président des actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions, adopte le rapport présenté.

Mme Francine GOMEL ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Gérard FELBACQ, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, Mme Agnès MAUGER.

Rapporteur : M. Le Président

7 - FINANCES - Décision modificative n°1 - Budget annexe assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

- 1°) d'adopter la décision modificative n°1 ;
- 2°) de charger le Président des actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, Mme Agnès MAUGER.

Rapporteur : M. Le Président

8 - FINANCES - Décision modificative n°1 - Budget annexe circuit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

- 1°) d'adopter la décision modificative n°1 ;
- 2°) de charger le Président des actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 63 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Gérard FELBACQ, M. Yves DARTUS, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX.

Rapporteur : M. Le Président

9 - FINANCES - Décision modificative n°1 - Budget annexe lotissement de Clastres de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

- 1°) d'adopter la décision modificative n°1 ;
- 2°) de charger le Président des actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Gérard FELBACQ, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON.

Rapporteur : M. Le Président

10 - FINANCES - Compte de gestion du budget principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.

Le Conseil décide d'approuver sans observation ni réserve le compte de gestion du budget principal, en ce qui concerne l'exécution budgétaire et comptable de l'exercice 2019. Les travaux d'intégration devront être modifiés.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Tony MARANDIN.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Thierry DEFRANCE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

11 - FINANCES - Compte administratif du budget principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2019 ;

2°) de constater les identités de valeurs avec les éléments communiqués par Monsieur le Trésorier de la Communauté d'Agglomération concernant son compte de gestion ;

3°) d'affecter le résultat de fonctionnement 2019 d'un montant de 2 336 632,82 euros à la couverture du besoin de financement pour 1 614 373,45 euros et le surplus d'un montant de 722 259,37 euros à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 – recette de fonctionnement au budget 2020).

Le déficit d'investissement d'un montant de 4 399 844,86 euros sera reporté à la ligne 001 – dépense d'investissement au budget 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, Mme Agnès MAUGER.

Rapporteur : Mme Le Deuxième Vice-Président

12 - FINANCES - Compte de gestion du budget annexe eau potable de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.

Le Conseil décide d'approuver sans observation ni réserve le compte de gestion du budget annexe eau potable, en ce qui concerne l'exécution budgétaire et comptable de l'exercice 2019. Les travaux d'intégration devront être finalisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 5 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

13 - FINANCES - Compte administratif du budget annexe eau potable de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le compte administratif du budget annexe eau pour l'exercice 2019 ;

2°) de constater les identités de valeurs avec les éléments communiqués par Monsieur le Trésorier Principal de la Communauté d'Agglomération concernant son compte de gestion ;

3°) d'affecter le résultat de fonctionnement 2019 d'un montant de 3 192 632,25 euros à la couverture du besoin de financement pour 663 048,43 euros et le surplus d'un montant de 2 529 583,82 euros à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 – recette de fonctionnement au budget 2020).

Le déficit d'investissement d'un montant de 113 565,29 euros sera reporté à la ligne 001 – dépense d'investissement au budget 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON

Rapporteur : M. Le Sixième Vice-Président

14 - FINANCES - Compte de gestion du budget annexe assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.

Le Conseil décide d'approuver sans observation ni réserve le compte de gestion du budget annexe assainissement, en ce qui concerne l'exécution budgétaire et comptable de l'exercice 2019. Les travaux d'intégration devront être finalisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 5 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

15 - FINANCES - Compte administratif du budget annexe assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le compte administratif du budget annexe assainissement pour l'exercice 2019 ;

2°) de constater les identités de valeurs avec les éléments communiqués par Monsieur le Trésorier de la Communauté d'Agglomération concernant son compte de gestion ;

3°) d'affecter le résultat de fonctionnement 2019 d'un montant de 8 247 410,95 euros à la couverture du besoin de financement pour 2 902 799,63 euros et le surplus d'un montant 5 344 611,32 euros à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 – recette de fonctionnement au budget 2020).

Le déficit d'investissement d'un montant de 2 138 504,60 euros sera reporté à la ligne 001 – dépense d'investissement au budget 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Tony MARANDIN, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON

Rapporteur : M. Le Sixième Vice-Président

16 - FINANCES - Compte de gestion du budget annexe circuit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.

Le Conseil décide d'approuver sans observation ni réserve le compte de gestion du budget annexe circuit.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 61 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Gérard FELBACQ, M. Yves DARTUS, M. Julien CALON.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

17 - FINANCES - Compte administratif du budget annexe circuit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le compte administratif du budget annexe circuit pour l'exercice 2019 ;

2°) de constater les identités de valeurs avec les éléments communiqués par Monsieur le Trésorier de la Communauté d'Agglomération concernant son compte de gestion ;

3°) d'affecter le résultat de fonctionnement 2019 d'un montant de 73 668,42 euros à la couverture d'une partie du besoin de financement.

Le déficit d'investissement d'un montant de 153 849,96 euros sera reporté à la ligne 001 – dépense d'investissement au budget 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 59 voix pour, 4 voix contre et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Gérard FELBACQ, M. Yves DARTUS, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Rose-Marie BUCEK, M. Philippe LEMOINE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX.

Rapporteur : M. Le Quinzième Vice-Président

18 - FINANCES - Compte de gestion du budget annexe lotissement de Clastres de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.

Le Conseil décide d'approuver sans observation ni réserve le compte de gestion du budget annexe lotissement de Clastres.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 60 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Gérard FELBACQ.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

19 - FINANCES - Compte administratif du budget annexe lotissement de Clastres de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le compte administratif du budget annexe lotissement de Clastres pour l'exercice 2019 ;

2°) de constater les identités de valeurs avec les éléments communiqués par Monsieur le Trésorier de la Communauté d'Agglomération concernant son compte de gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 61 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Gérard FELBACQ, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON.

Rapporteur : M. Le Douzième Vice-Président

20 - FINANCES - Tarifs applicables à compter du 1er juillet 2020 - Modifications.

Le Conseil décide :

1°) d'abroger toutes les délibérations tarifaires antérieures, à l'exception de :

- la délibération du 16 janvier 2017 fixant les tarifs de la piscine,
- la délibération du 16 janvier 2017 fixant les tarifs des établissements d'accueil de jeunes enfants « Les Trot'tinoux » à Clastres et « A petit pas » à Aubigny-aux-Kaines,
- la délibération du 18 septembre 2017 fixant les tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage,
- la délibération du 16 décembre 2019 fixant le prix de l'eau et de la redevance assainissement, ainsi que des autres prestations des services eau potable et assainissement pour l'année 2020,
- la délibération du 16 décembre 2019 fixant les tarifs 2020 du pôle mécanique de la Clef des Champs ;

2°) d'approuver les tarifs selon l'annexe ci jointe.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON

Rapporteur : M. Le Président

21 - FINANCES - Concession du parcours aventure du Parc d'Isle de la Communauté d'agglomération du Saint Quentinnois - Avenant n°1 - Modification des conditions générales de vente et des révisions des tarifs.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver les nouvelles conditions générales de vente annexées à la présente délibération et la modification de l'article 6.2 du contrat ;

2°) d'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 tel que décrit.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX.

Rapporteur : M. Le Président

22 - FINANCES - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du DSIL 2020 - Inclusion numérique au sein du Parc d'Isle.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local auprès de la Préfecture de l'Aisne pour le financement partiel des prestations susvisées ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX.

Rapporteur : M. Le Président

23 - FINANCES - Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du PRADET - Extension du parc animalier dans l'enceinte du Parc d'Isle.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter le PRADET pour le financement partiel des prestations susvisées ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le 9^{ème} Vice-Président chargé de la coordination des travaux, du patrimoine et des équipements communautaires, délégué par arrêté de M. le Président, à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 60 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, M. Louis SAPHORES ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Tony MARANDIN, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Michel MAGNIEZ

Rapporteur : M. Le Neuvième Vice-Président

24 - FINANCES - Contrat de Ville - Implantation de conteneurs enterrés quartier de Neuville à Saint-Quentin - Demande de subventions auprès de la Région Hauts-de-France.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le principe de réalisation de l'opération exposée ;

2°) d'autoriser Madame le 11^{ème} Vice-Président chargée du développement durable et de la 3^{ème} révolution industrielle, déléguée par arrêté de M. le Président, à solliciter la subvention correspondante auprès du financeur évoqué ci-dessus, ainsi que tout autre financeur potentiel ;

3°) d'autoriser Madame le 11^{ème} Vice-Président chargée du développement durable et de la 3^{ème} révolution industrielle, déléguée par arrêté de M. le Président, à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, M. Louis SAPHORES ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Rapporteur : Mme Le Onzième Vice-Président

25 - FINANCES - Fonds de concours à destination des communes de moins de 10 000 habitants - Programmation 2020 (1ère partie).

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la première partie de la programmation pour l'attribution du fonds de concours 2020 ;

2°) d'autoriser M. le Président à signer tout document relatif audit fonds de concours, et à procéder à toutes formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

26 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Bilan des cessions et des acquisitions - Exercice 2019.

Le Conseil décide d'approuver le bilan des acquisitions, cessions et échanges fonciers de l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour et 6 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Gérard FELBACQ, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

27 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Approbation des bénéficiaires du Bonus Energie.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'octroi d'une subvention communautaire au titre du Bonus Énergie ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

28 - ENVIRONNEMENT - Valorisation des Certificats d'Economies d'Energie des communes (CEE).

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la démarche de valorisation des CEE pour les communes de l'Agglo ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

29 - ENVIRONNEMENT - Déchets ménagers et assimilés - Convention avec Eco-TLC pour la collecte des textiles, linge de maison et chaussures - Approbation.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la convention à conclure avec Eco-TLC dans les conditions fixées au présent rapport ;

2°) d'autoriser M. le Président à signer ce document et à accomplir toutes formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour et 5 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

30 - TRANSPORTS - Transport des Personnes à Mobilité Réduite-Rapport annuel 2019 du délégataire.

Le Conseil décide d'adopter le rapport annuel 2019 relatif aux transports de personnes à mobilité réduite.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 4 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

31 - TRANSPORTS - Transports publics urbains de l'Agglomération-Rapport annuel 2019 du délégataire.

Le Conseil décide d'adopter le rapport annuel 2019 relatif aux transports publics urbains de voyageurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON.

Rapporteur : M. Le Président

32 - PERSONNEL - Annualisation du temps de travail des agents affectés aux déchèteries.

Le Conseil décide d'approuver l'annualisation des agents affectés dans les déchèteries.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

33 - PERSONNEL - Déploiement du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les cadres d'emplois des auxiliaires de puériculture, techniciens, ingénieurs, éducateurs de jeunes enfants et infirmiers en soins généraux.

Le Conseil décide d'approuver la mise en place du RIFSEEP pour les cadres d'emplois subventionnés dans les conditions mentionnées en annexe du présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

34 - PERSONNEL - Maintien du régime indemnitaire pour les agents placés en congé maladie ordinaire dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19.

Le Conseil décide d'approuver le maintien dérogatoire du régime indemnitaire dans les conditions mentionnées au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 1 voix contre, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

35 - PERSONNEL - Versement d'une prime exceptionnelle aux agents mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19.

Le Conseil décide d'approuver le versement de la prime exceptionnelle dans les conditions mentionnées au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

36 - PERSONNEL - Modification des délibérations des 16 janvier 2017 et 16 décembre 2019 portant mise en place du télétravail.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver les modalités de l'attestation de conformité des installations aux spécifications techniques figurant en annexe du présent rapport.

2°) d'approuver la modification du règlement sur le télétravail dans les conditions figurant au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

37 - PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil décide d'approuver la modification du tableau des effectifs dans les conditions mentionnées au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : Monsieur Hugues DEMAREST.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

38 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Compte-rendu des opérations en vertu de la délégation de Monsieur le Président.

Le Conseil prend acte du compte-rendu des opérations effectuées par Monsieur le Président en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 5 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

Le Président de la Communauté d'agglomération certifie que le présent compte-rendu a été affiché le 3 juillet 2020.



Le Président

Xavier BERTRAND